



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES du SST (MAC SST)

- ◆ **Contexte :** Pour maintenir le certificat SST valide, le salarié doit suivre tous les 24 mois une formation de Maintien et Actualisation des Compétences en SST (MAC SST). Cette formation permet de revenir sur les connaissances et compétences du salarié, pour rappeler les notions importantes et surtout aborder les évolutions et mise à jour de l'INRS sur le secours et la prévention.

- ◆ **Pré-requis :**

- » Être titulaire du certificat SST valide.

- ◆ **Objectifs :**

- » Echanger sur le retour d'expérience du stagiaire, confirmer ou et développer les compétences.
- » Informer de l'évolution des techniques et des actions de prévention et/ou de secours.
- » Maintenir les connaissances du SST à un niveau équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

- ◆ **Contenu pédagogique :**

- » **Module 1 : La prévention des risques**
 - Connaître le rôle et les responsabilités du SST.
 - Identifier et rechercher les dangers persistants et les risques associés.
 - Prévenir les risques professionnels : point RPS.
- » **Module 2 : Réaliser les différentes phases d'actions correctement**
 - Protéger de façon adaptée
 - Examiner la victime
 - Garantir une alerte adaptée
- » **Module 3 : Maîtriser les actions du secours**
 - Choisir les actions à effectuer
 - Réaliser les actions en respectant les conduites à tenir
 - Surveiller et éviter l'aggravation
 - Savoir adapter sa conduite

- ◆ **Conditions de validation :**

- » Avoir assisté à la totalité de la formation soit 7 heures de présence.
- » Satisfaire aux épreuves certificatives dans leur intégralité conformément au document de références SST INRS
 - Mise en situation d'une situation d'accident du travail simulée
 - Questionnement simple portant sur ses compétences en prévention.
- » Certificat de réalisation en fin de formation

- ◆ **Moyen d'encadrement**

- » Formatrice titulaire d'un certificat de formateur SST valide
- » Organisme de formation habilité INRS pour délivrer les certificats (N° habilitation 1492513/2021/SST-01/O/01)

- ◆ **Méthodes mobilisées**

- » Support informatique et dossier papier (mémo).
- » Participation par exercices pratiques et ludopédagogie

- ◆ **Modalités de suivi et d'évaluation**

- » Suivi : Feuille d'émargement par demi-journée.
- » Evaluation : formative et certificatives sur les deux rôles du SST (prévention et secours)

Public Concerné

Tout salariés

Durée

7h (1 jour).
Horaires de l'entreprise.

Lieu

Intra-entreprise.

Accessibilité

Évaluée par l'entreprise
accueillante en support avec le
formateur.

Délais d'accès

Environ un mois après signature des
documents contractuels (devis,
convention)

Frais d'inscription (indicatif)

Sur devis
Session de 4 à 10 stagiaires

Contact :

- ◆ Téléphone : 06-65-29-18-44
- ◆ Mail : contact@laures-formation.com
- ◆ Site : www.laures-formation.com